

PROFIL DE POSTE
MENUISIER

TITRE/METIER

Ouvrier du bâtiment/Menuisier

CADRE D'EMPLOIS

Cadre d'emplois des adjoints techniques
Catégorie C – Filière technique

SERVICE D'AFFECTATION

Atelier menuiserie du Service Maintenance des Bâtiments
Direction Bâtiments

MISSIONS

- ➔ Maintient en bon état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien et de maintenance en menuiserie suivant des directives ou d'après des documents techniques.
- ➔ Assure la fonction de maître d'apprentissage

POSITION HIERARCHIQUE

Placé sous l'autorité directe de l'agent de maîtrise, responsable de l'atelier menuiserie peinture.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Reçoit ses directives de l'agent de maîtrise.
- Travaille seul ou en équipe suivant l'importance et le type de travaux.
- Relation directe avec les collègues du service maintenance bâtiments, avec les usagers et les utilisateurs des bâtiments municipaux.
- Relation occasionnelle avec les fournisseurs, les entreprises privées.
- Relation ponctuelle, avec les autres services de la direction Bâtiments, et la Direction des Moyens logistiques mutualisés et l'ensemble des responsables des bâtiments municipaux.

PRINCIPALES RESPONSABILITES OU TACHES

- Activités définies, suivies en concertation avec le supérieur hiérarchique et évaluées par ce dernier dans le cadre du plan de maintenance
- Assure un dépannage rapide des installations en menuiseries intérieures et extérieures, cloisons, doublage et plafonds suspendus.
- Garant du bon fonctionnement des installations dont il a la charge.
- Réalisation de petits travaux d'aménagement et de rénovation ;
- Travaux d'installations pour fêtes et manifestations.
- Maintenance des mobiliers.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Capacités à réaliser des actions de maintenance sur les ouvrages en menuiseries intérieures et extérieures (bois), doublages et cloisons, plafonds suspendus.
- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Avoir de la rigueur, de la méthode dans son travail, le contact facile, être à l'écoute pour pouvoir dialoguer et échanger de manière à aboutir à un diagnostic rapide.
- Avoir de bonnes connaissances techniques professionnelles.
- Faire preuve d'initiative, de motivation et de polyvalence.

Diplômes et connaissances :

- Permis de conduire véhicules légers.
- CAP, BP ou BAC Professionnel en menuiserie.

CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE :

- Déplacements fréquents (permis B).
- Port des équipements de protection individuelle nécessaires à chaque type d'intervention.
- Travail en intérieur et extérieur.
- Interventions en dehors des heures normales de fonctionnement (en fonction des urgences).
- Travail ponctuel en hauteur sur échafaudage ou nacelle élévatrice.
- Obligation d'appliquer les consignes de sécurité lors des travaux sur les installations, sur les chantiers.

LIEU DE TRAVAIL ET HORAIRES

Lieu d'embauche :

- au Centre Technique Municipal 116 rue Monge ZI Nord - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Horaires :

35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi.
Généralement 8h – 12h et 13h15 – 17h00 sauf besoins liés au service.
Possibilités d'évolution en ATT suivant protocole.

Congés :

Les périodes de congés devront être programmées en liaison avec les autres agents en fonction des besoins du service.

AVANTAGES LIES AU POSTE :

- Régime indemnitaire afférent à la collectivité
- CNAS / COSEL